



Le bilan de compétences Spécial « Créateur d'entreprise » avec Cogito'Z

Ce bilan s'adresse à tous ceux qui ont un projet de création d'entreprise ou d'activité, et/ou l'envie de créer une entreprise et de devenir entrepreneur.

Un bilan de compétences pour...

Valider (ou pas) la pertinence du projet

Déterminer les motivations et intérêts professionnels, formuler une ou des idées de création, analyser l'adéquation du projet aux motivations, vérifier l'existence du marché potentiel, déterminer les compétences-clés par rapport au projet, identifier les axes de progression et les freins à lever, évaluer les risques.

Structurer la démarche de création

Accompagner dans l'élaboration d'un plan de création, préparer le choix de la structure et l'établissement d'un prévisionnel, orienter vers les structures adéquates spécialisées, identifier les actions de formation à suivre, produire un plan d'action chronologique.

Accompagner vers les premières étapes de réalisation concrète du projet

Dynamiser la démarche de création ou de changement, trouver des solutions face aux obstacles rencontrés, accompagner face aux doutes et dans la prise de décision, contribuer à la mise en œuvre de capacités d'adaptation.

Ce bilan de compétences est proposé à [Paris](#), [Marseille](#), [Lyon](#), [Dax](#), et [en distanciel](#).

Comme nos bilans de compétences « classiques », il peut être pris en charge sur votre compte CPF.

D'autres questions sur le bilan de compétences ?

[N'hésitez pas à nous contacter](#)



cogitoorientation@cogitoz.com



www.cogitoz.com